

BTMM

Brevet de Technicien des Métiers de la Musique

Formation

- Une formation professionnelle en 3 ans : 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale)
- Une formation reconnue par les professionnels de la musique
- Un cursus scolaire spécifique encadré par des enseignants spécialisés en contact avec les professionnels des métiers de la musique
- Le BTMM est un diplôme de niveau IV « admissible en dispense du baccalauréat pour l'accès aux formations ou un diplôme de niveau IV est exigé »

Conditions d'accès

- Après une 3^{ème} générale avec quelques bases musicales
- Tout cursus peut faire l'objet d'une étude personnalisée.

Matières enseignées

- Première série :
 Français, Histoire-Géo, EPS, Solfège écrit et oral, Technique instrumentale et vocale, Histoire de la musique, Théorie musicale, Initiation des œuvres musicales, Histoire de l'art, Harmonie, Studio
- Deuxième série :
 Chorale, Ensemble instrumental, Mathématiques, Sciences Physiques, LVA Anglais, Droit, Bureau commercial



Métiers

Régisseur d'orchestre, régisseur de scène, régisseur lumière, régisseur plateau...



2, bd Saint Jean-Baptiste de La Salle
 BP 305 - 22003 SAINT-BRIEUC Cedex 01
 Lycée Sacré-Cœur La Salle - 02 96 68 39 39

Stages

- 1^{ère} BTMM : 4 semaines
- Term BTMM : 6 semaines

Equipements spécialisés

Studio d'enregistrement, Bâtiment dédié, Instruments de Musique, Salle de cours adaptées à la formation

Poursuite d'études

- Le BTMM donne donc accès aux études supérieures et entre dans le cadre du dispositif d'orientation ParcoursUp
- Formations artistiques, Métiers de l'enseignement, Métiers des techniques du son, Formations supérieures de préparation aux métiers du son, Factice instrumentale et lutherie, Administration / Production, Diffusion / Communication, Edition musicale / Filières du disque et déclinaisons numériques / Médiathèques...



lycee@sacrecoeur22.com
 www.styves-sacrecoeur22.com